

Politiques sur les risques en matière de durabilité dans les processus d'investissement et le conseil en investissement

Informations SFDR – Article 3

Depuis 2018, l'investissement responsable est un axe de développement pour Portzamparc Gestion qui s'engage à intégrer les dimensions **Environnementales, Sociales et de Gouvernance** (ESG) dans sa sélection de valeurs.

Nous prenons en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sur l'ensemble de notre gamme OPCVM et mandats. Selon nous, l'intégration de ces critères ESG dans le choix des entreprises dans lesquelles nous investissons offre l'opportunité de générer de la valeur financière pour nos clients sur le long terme et d'analyser les risques financiers, opérationnels et de réputation.

Risques de durabilité dans les processus

Pour répondre à l'exigence de transparence sur les politiques liées aux risques de durabilité Portzamparc Gestion met à disposition sur la page dédiée de son site internet [« Notre engagement responsable »](#) les éléments ci-dessous :

- La formalisation de sa [politique d'investisseur responsable](#),
- Le rapport d'évaluation [PRI 2020](#),
- [l'article 173](#),
- la [politique de vote](#) et d'engagement actionnarial.

En complément, Portzamparc Gestion a mis en place une section dédiée au respect de [la réglementation SFDR](#) sur la page « Informations Règlementaires » de son site internet.

Dans un souci de transparence globale et de gestion des risques de durabilité, Portzamparc Gestion détaille dans le Code de Transparence, disponible sur la page dédiée de son site internet :

- sa politique d'exclusion,
- sa politique de gestion des controverses.

Risques associés au changement climatique & risques liés à la biodiversité

Les risques liés au changement climatique et à la biodiversité sont actuellement appréhendés via les politiques sectorielles détaillées dans le document [« Conduite Responsable des Entreprises »](#) mis à disposition sur la page dédiée de son site internet « Notre engagement responsable ».

Nos politiques sectorielles et la mise en œuvre de nos directives sont régulièrement revues. Ce processus comprend des recommandations pour des secteurs spécifiques. Ci-dessous les secteurs pour lesquels des exigences minimales sont requises avant tout investissement :

- Huile de palme
- Pâte à papier
- Production d'énergie nucléaire
- Agriculture
- Charbon
- Armes controversées
- Amiante
- Exploitation minière
- Pétrole et gaz non conventionnels
- Tabac.



Portzamparc Groupe BNP Paribas



Portzamparc_AM



Portzamparc Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 97077, ayant son siège social au 10, rue Meuris 44100 Nantes, RCS Nantes 326 991 163, et son site web : www.portzamparcgestion.fr. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue: 1.ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2.ni un conseil d'investissement. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.portzamparcgestion.fr